



## Poste non remplacé depuis plus d'un mois

Par **Elran**, le **02/10/2008** à **17:55**

bonjour  
Je travail dans un centre d'aide par le travail. Actuellement nous avons un manque de personnel en tant que moniteur. On s'est trouvé avec 2 moniteurs pour 40 travailleurs récemment !  
Une monitrice a démissionné, quand à l'autre on a pas reporté son contrat de travail en cdd. la personne qu'il remplaçait en congé parental n'est pourtant pas revenu. et a priori a fait un abandon de poste.  
On a bien remplacé l'autre personne en cdi malgré tout ça ne suffit pas. On se retrouve à 3 moniteurs + 1 à former pour 40 travailleurs.  
Malgré nos demandes d'embauches même en cdd l'employeur n'a pas l'air décidé. ce qui fait un surcroît de travail pour certains.  
cette situation a duré en septembre et continu en octobre.  
On nous évoque une raison administrative.  
Quels sont nos droits ?  
merci  
MP